



Appel à candidature pour le poste d'Assistant technique régional (ATR) de la ligue régionale de tir de Bretagne

Contexte :

La ligue régionale de tir de Bretagne regroupe les 55 clubs de la région au sein de quatre départements. Elle compte près de 4 820 licenciés. Son objet est l'organisation, le développement et l'ouverture à tous de la pratique du Tir sportif, de loisir et de compétition, dans les disciplines gérées par la Fédération française de tir (FFTir).

Missions :

Sous l'autorité du Président de la ligue :

- ✓ Animation et coordination de l'Équipe technique régionale (ETR).
- ✓ Mise en œuvre et suivi du projet sportif territorial pour l'olympiade 2013-2016.
- ✓ Conception, mise en œuvre et suivi des plans d'actions annuels :
 - gestion administrative et budgétaire des actions ;
 - réunions de la ligue et de ses partenaires institutionnels ;
 - détection et entraînement des espoirs : stages en direction des jeunes des Collectifs régionaux d'entraînement (CRE) dans le cadre du Parcours d'entraînement régional (PER) et coordination/entraînement du Centre labellisé d'entraînement de Rennes (CLE 35) ;
 - formation initiale et continue des cadres techniques bénévoles et professionnels de l'ETR (animateurs et initiateurs de club, brevetés fédéraux et d'État) ;
 - suivi des actions de communication, promotion et développement de la pratique dans le respect des valeurs et de l'éthique de la FFTir (animation et encadrement des actions en direction du grand public et des publics spécifiques) ;
 - promotion de l'activité pour augmenter le nombre de licenciés en faisant découvrir le Tir sportif dans les clubs ainsi que sur les lieux de vie en dehors des stands de tir.
- ✓ Conception et suivi des dossiers de financement du Centre national pour le développement du sport (CNDS) et du conseil régional de Bretagne.
- ✓ Suivi des homologations des stands de tir sous couvert de la Direction technique nationale (DTN).
- ✓ Soutien au développement des comités départementaux et des clubs de la ligue.
- ✓ Analyses et rapports sur l'évolution de la ligue.

Profils recherchés :

- ✓ Titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - du Certificat de qualification professionnelle (CQP) "Moniteur de Tir sportif" ;
 - du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) avec des compétences avérées en Tir sportif ;
 - du Brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) 1^{er} degré option "Tir sportif" ;
 - du Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) mention "Tir sportif" ;
 - du Brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) 2^e degré option "Tir sportif" ou du Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) mention "Tir sportif" ;
 - d'une licence, d'une maîtrise ou d'un master en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) avec des compétences avérées en "Tir sportif".

✓ Connaissances en informatique indispensables (traitement de texte, tableur, présentation assistée par ordinateur et internet).

Un accompagnement dans la prise de fonction sera mis en place par l'actuel titulaire du poste de coordonnateur de l'ETR pour une durée d'une saison sportive ou plus en fonction des besoins.

Nature du contrat :

✓ Contrat à durée indéterminé.

✓ Période d'essai : 3 mois.

✓ Lieux de l'activité :

- domicile (travail administratif) ;
- siège de la ligue : Colpo (à 25 kilomètres de Vannes) ;
- Rennes (CLE 35) ;
- ensemble du territoire régional (actions de développement, de formation de cadres et d'entraînement des sportifs) ;
- ensemble du territoire national (pour des missions spécifiques d'encadrement d'équipes sportives sur les compétitions).

✓ Volume horaire : 35 heures hebdomadaires. Le poste implique des périodes de travail le samedi et le dimanche ainsi que pendant les vacances scolaires.

✓ Rémunération de 1 900 € à 2 400 € brut mensuel à déterminer en fonction du niveau de qualification initial et de l'expérience.

✓ Permis B + véhicule personnel obligatoire.

✓ La ligue participe aux frais suivants afin de permettre au titulaire du poste de pouvoir mener à bien ses différentes missions : mise à disposition d'un téléphone portable, d'un ordinateur portable et d'une imprimante, prise en charge des frais internet et des frais de déplacements au tarif fiscal.

✓ Suivant le profil du candidat retenu, la ligue souhaite former ou perfectionner le titulaire du poste soit par la voie du contrat de professionnalisation soit par la voie de la formation continue.

Pour postuler, envoyez votre CV ainsi qu'une lettre de motivation et vos prétentions à :

M. le Président de la ligue
Julien LABBÉ
6, allée des Châtaigniers
35133 JAVENÉ

Tél. : 06 98 17 87 17 / E.mail : jlabbe@fftir.org

M. le coordonnateur de l'ETR
Stéphane ALLIAUME
Rue Voltaire - Kergorange
56370 SARZEAU

Tél. : 06 15 94 17 07 / E.mail : salliaume@fftir.org